

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 10

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}se

ii canton de neuchâtel

Décès
du docteur Robert Chable,
ancien recteur
de l'université de Neuchâtel

(A.T.S.) Robert Chable, docteur en médecine, ancien recteur de l'université de Neuchâtel, vient de mourir à l'âge de 82 ans.

Ses études terminées, il s'était établi à Neuchâtel. En 1920, il était nommé privat-docent à l'université. Par la suite, il devint chargé de cours et professeur d'anatomie et de physiologie humaine. Il fut nommé professeur honoraire lorsqu'il quitta l'enseignement universitaire en 1957. Il avait été recteur de l'université de sa ville natale de 1941 à 1943.

Le docteur Chable fut médecin cantonal neuchâtelois pendant 24 ans, soit de 1935 à 1959. Il avait présidé le cartel romand d'hygiène sociale et morale. La Société suisse contre les maladies vénériennes, la Société suisse de dermatologie, la Société suisse d'hygiène et la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose.

Personnalité très connue dans le monde médical suisse, le défunt s'était beaucoup intéressé aussi aux questions d'enseignement et à ce titre avait présidé la commission scolaire de la ville de Neuchâtel.

LIBERTÉ ET PATRIE canton de vaud

Vers la réédition
de deux œuvres
de Léon Savary

(A.T.S.) L'association des amis de Léon Savary s'est réunie à Estavayer-le-Lac, sous la présidence de M. Bernard Borcard. Mgr von der Weid, prévôt de la cathédrale de Fribourg, président d'honneur de l'association, récita le « de profundis » sur la tombe de Léon Savary, dont il fut l'un des meilleurs amis. L'assemblée entendit ensuite M. Pierre Cordey, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Lausanne », qui, dans ses propos littéraires, évoqua le grand écrivain fribourgeois. En annonçant la réédition de deux des meilleures œuvres de Léon Savary, « Fribourg » et « Le Secret de Joachim Ascalles », Pierre Cordey fit le portrait de cet « écrivain d'humour et de passion qui, s'il fut un polémiste redoutable, survivra grâce à sa générosité d'esprit et de cœur et à la qualité de son style ».

canton de zurich

Le Crédit suisse, Zurich,
reprend Jelmoli SA

(A.T.S.) On apprend officiellement que le Crédit suisse re-

prend la totalité des actions « Grands Magasins Jelmoli SA » appartenant au groupe Ringier. Le Crédit suisse a l'intention de conserver ces actions dans son propre portefeuille et de laisser la même équipe à la tête de l'entreprise.

La Nouvelle Gazette de Zurich n'aura que deux éditions quotidiennes

(A.T.S.) « La Nouvelle Gazette de Zurich », rompant avec une tradition vieille de 75 ans, ne paraît plus que deux fois par jour au lieu de trois, depuis le lundi 29 septembre. La suppression de la 3^e édition permet de mieux résoudre les problèmes de l'envoi du journal aux abonnés. En outre, le lecteur n'a plus l'impression d'avoir un effort trop grand à fournir à la lecture de trois éditions qui se suivent de peu.

Du lundi au vendredi, l'abonné et l'acheteur pourront, lire la feuille du matin et celle de l'après-midi. De plus, l'édition du vendredi soir est remplacée par celle du samedi. L'édition dominicale reste inchangée. Au total, ce seront donc 12 éditions hebdomadaires au lieu de 16 qui seront distribuées. Les abonnés habitant Zurich recevront déjà la Gazette du matin le soir du jour précédent. Ceux qui ne sont pas domiciliés à Zurich recevront un journal par le courrier du matin et l'autre par le courrier de l'après-midi. Les abonnés vivant à l'étranger auront une seule édition quotidienne.

Le prix du numéro sera dorénavant de 40 centimes au lieu de 30. L'édition dominicale coûtera 50 centimes, comme par le passé.

Ni la qualité ni le nombre des informations publiées par la « Neue Zuercher Zeitung » ne

subiront de changement. Les modifications décrétées ne concernent donc que la vente et la diffusion du journal. Quelques retouches seront apportées à la répartition et à la présentation de la matière.

Les trois éditions s'expliquaient

par la nécessité d'informer rapidement. De la norme « rapidité » on passe à celle de qualité et d'approfondissement de l'information, puisque dans les deux éditions celle-ci sera traitée, du point de vue de la forme et du fond, avec sérieux et attention.

le billet du messager

Nous devons ce spirituel billet à M. Raymond Drevet, délégué général de la Chambre syndicale des producteurs d'aciers fins et spéciaux.

Ami de la Suisse, M. Drevet n'ignore pas les subtilités du patois vaudois.

Tsautein Vaudois

Que j'aime à arpenter l'Alpe, en admirant les bonds des gracieux tsamoués, le vol des motsets, agasses, aranelles et autres ises, tout en prenant garde à mes pas, afin de ne pas imiter, même petitement, l'astronome de la fable, le trerrain étant truffé de trous et bosses de moussets, derbons, tarpas et tassons.

Par des sentiers rabous, longeant parfois de soi-disant luizalets qui, à dire le bien vrai, ne sont guère que barboleusaz, j'atteins les perris blancs, (qui pour Almanzor ne seraient que petits gryons pars), au pied des bellalux et miroirs argentins se terminant dans le

ciel en mailles et pures encrenaz, féérique et religieux spectacle.

Au retour, cherchant mon pacheu dans des morcles, me glissant parfois au travers de quelque Trou de l'Ours ou autre scex percia, prenant garde de ne pas débouler, tel un leyvraz, dans les frasses et ne m'attardant pas aux lavanchys, bien que ce ne soit pas la saison des areens, j'atteins quelque culant. Là naît un nant écumant qui, plus bas, borde des cergnements, qui, si retirés soient-ils, ont été généralement scindés aux temps anciens par des coupons non sans connaître cependant de fréquents litiges d'anzeindaz, parfois réglés manu militari, car les bovonnaz, surtout lorsque c'étaient des chaux, ont toujours été farouchement disputées entre communes vaudoises et valaisannes qui prétendaient en faire leurs keimons exclusifs.

Après quelques échanges de civilités prudentes et purement verbales avec les ruminantes mame-lues hantant ces lieux, je continue ma descente à travers les jocognes de frénières, de larzes et d'anargnes, cueillant l'ail sauvage aux porreyres, dégustant l'am-

pona et grappillant l'ambroellie (que d'aucuns nomment kogandru).

Rarement je tombe sur un nid d'avellhes ou un nœud de pouetis, mais au crépuscule, j'ai souvent aux ouïes le vol cotonneux de quelque inoffensive rutuliva qui dans les airs a pris la relève des torgnes désinvoltes.

Je retrouve enfin la terre des sédentaires, annoncée par les meyas, pelotonnés autour de leurs meyus et profitant du soleil avant d'être tassées sur de robustes tsergosses capables de supporter ces enferlls, puis aux fenalets enfournées.

Enfin, égrenés autour des bouis murmurants, apparaissent les paisibles chalets aux toits de tavel-lhons ou de taveyannaz taillés au pyolon. Déjà s'allument les kafarous où vont mijoter raclettes et fondues. Après repas et veillée, les faneurs, las d'une longue journée d'enfourchements, étendront sur leurs tysetseis leurs membres engourdis de saine lassitude.

R.D.